



# Badminton Centre-Val de Loire

## Ligue régionale

6 bis, rue des Urbets – 18000 BOURGES

☎ 02 48 65 52 80 🌐 <http://www.badmintoncvl.fr> - [secretariat@badmintoncvl.fr](mailto:secretariat@badmintoncvl.fr)  
SIRET 392 841 169 00064 - APE 9319Z

## Cahier des charges projet jeunes talents 2017-2018

|                    |  |   |  |
|--------------------|--|---|--|
| <b>OBJECTIFS</b>   |  | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Former des jeunes joueurs pour les préparer aux exigences du Badminton de Haut Niveau et leur donner les moyens d'accéder au Parcours d'Excellence Sportif (listes espoirs et haut niveau, pôles espoirs, pôles France, collectifs nationaux).</li><li>➤ Améliorer les conditions locales d'entraînement des jeunes identifiés (volume et qualité)</li><li>➤ Impliquer les structures locales (CoDep et club) dans la conduite du projet d'accès au haut niveau</li></ul> | Amélioration des qualités physiques, technico-tactique et psychologiques permettant l'accès au haut niveau |
| <b>EFFECTIF</b>    |  | Défini par liste régionale  | Poussin/Benjamin   |
| <b>TUTELLE</b>     |  | La ligue pilote le dispositif   | Cette tutelle s'effectue en lien avec les comités départementaux   |
| <b>RECRUTEMENT</b> |  | Sur sélection de l'équipe technique régionale à l'occasion de chaque fin de saison (séminaire ETR)  | La liste des jeunes sélectionnés est communiquée à l'issue de la saison sportive.                          |

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>CONDITIONS DE MISE EN PLACE</b><br><br><b>PJT niveau 2</b> | Qualification encadrement                                   | Entraîneur DE (ou BEES1), dont un entraîneur identique pour au minimum 2 séances par semaine (une séance individuelle et une séance collective au minimum)  | En collective, 1 coach pour 6 joueurs. En individuelle, 1 à 3 joueurs maximum sont pris en charge par le coach.<br><br>Au-delà de ce nombre, un 2 <sup>e</sup> coach (DAB, STAPS, ou en cours de formation au minimum) doit participer à la gestion de la séance. |
|   | Volume d'entraînement                                       | Au minimum 4 séances d'entraînement d'1h30 effective par semaine, réparties sur 4 jours différents de la semaine dont :<br>➤ 2 séances individuelles<br>➤ 2 séances collectives   | Une participation de l'enfant au collectif régional est une condition nécessaire pour la mise en place du projet (stages, compétitions....)   |
|   | Contenus  | L'accent est mis sur:<br><b>Priorité 1:</b> Le développement des qualités motrices fondamentales et du déplacement spécifique au badminton.<br><b>Priorité 2:</b> Le développement de la capacité à s'entraîner (concentration, exigence, compréhension, échauffement...)<br><b>Priorité 4:</b> L'apprentissage des coups techniques<br><br>L'entraîneur doit s'appuyer sur les OTHN fédérales<br><br>- <b>3 séances comportent 40 minutes d'échauffement prolongé sans volants</b> (l'entraîneur peut choisir de ne pas faire de travail avec volants durant toute la séance): Travail de motricité, de physique, de déplacement, puis entraînement avec volant environ 40 minutes.<br>- <b>1 séance peut comporter un échauffement plus court</b> afin de consacrer plus de temps à des routines ou matchs à thème. |   |
|   | Suivi et lien avec l'entraîneur régional et le pôle espoirs | L'entraîneur principal est tenu se rendre deux demi-journées par an sur les stages régionaux ou au pôle espoirs (afin notamment d'échanger avec l'entraîneur régional à propos du joueur).<br><br>Un cahier de suivi d'entraînement doit être tenu à jour et être en possession du jeune lors des stages régionaux et des compétitions.<br><br>Pour les benjamins 2, l'enfant doit se rendre au moins 4 fois dans l'année sur une séance du pôle espoirs de Bourges.  |   |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|   | Installations   | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>En séance collective</b> : au minimum 1 court de badminton pour 3 joueurs</li> <li>➤ <b>En séance individuelle</b> : au minimum 1 court de badminton pour 1 ou 2 joueurs, 2 courts de badminton pour un groupe de 3 joueurs</li> </ul>  |  |
| <b>CONDITIONS DE MISE EN PLACE</b><br><br><b>PJT niveau 1</b> | Encadrement   | <b>Entraîneur DE (ou BEES1)</b> pour la séance individuelle et une séance collective<br><br><b>Entraîneur DAB ou +</b> pour la 2 <sup>e</sup> séance collective   | En collective, <b>1 coach pour 6 joueurs</b> .<br><br>Au-delà de ce nombre, un 2 <sup>e</sup> coach (DAB, STAPS, ou en cours de formation au minimum) doit participer à la gestion de la séance. |
|   | Volume d'entraînement                                       | Au minimum <b>3 séances de badminton / semaine</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>2 séances collectives</b> d'1h30 effective au minimum</li> <li>➤ <b>1 séance individuelle</b> de 45 mn effectives au minimum</li> </ul> L'organisation des séances doit assurer une fréquence de 3 jours / semaine (une journée avec 2 séances ne compte que pour un entraînement).   | Une participation de l'enfant au collectif au collectif régional est une condition nécessaire pour la mise en place du projet (stages, compétitions....)   |
|   | Contenus  | L'accent est mis sur:<br><b>Priorité 1:</b> Le développement des qualités motrices fondamentales et du déplacement spécifique au badminton.<br><b>Priorité 2:</b> Le développement de la capacité à s'entraîner (concentration, exigence, compréhension, échauffement...)<br><b>Priorité 4:</b> L'apprentissage des coups techniques<br><br>L'entraîneur doit s'appuyer sur les OTHN fédérales<br><br>- <b>2 séances comportent 40 minutes d'échauffement prolongé sans volants</b> (l'entraîneur peut choisir de ne pas faire de travail avec volants durant toute la séance): Travail de motricité, de physique, de déplacement, puis entraînement avec volant environ 40 minutes.<br>➤ - <b>1 séance peut comporter un échauffement plus court</b> afin de consacrer plus de temps à des routines ou matchs à thème. |  |
|   | Suivi et lien avec l'entraîneur régional et le pôle espoirs | L'entraîneur principal est tenu se rendre deux demi-journées par an sur les stages régionaux ou au pôle espoirs (afin notamment d'échanger avec l'entraîneur régional à propos du joueur).  |  |

|                    |               |  |  |
|--------------------|---------------|--|--|
|                    |               | <p>Un cahier de suivi d'entrainement doit être tenu à jour et être en possession du jeune lors des stages régionaux et des compétitions.</p> <p>➤ Pour les benjamins 2, l'enfant doit se rendre au moins 4 fois dans l'année sur une séance du pôle espoirs de Bourges.</p>  |  |
|                    | Installations | <p>➤ <b>En séance collective :</b> au minimum 1 court de badminton pour 3 joueurs</p> <p>➤ <b>En séance individuelle :</b> au minimum 1 court de badminton pour 1 ou 2 joueurs, 2 courts de badminton pour un groupe de 3 joueurs</p>  |  |
| <b>MODALITES</b>   |               | <b>Le comité départemental est le maître d'œuvre du projet</b> et se porte garant de la bonne mise en place du projet.   | Le comité départemental peut déléguer le projet à ses clubs et s'appuyer sur eux (créneaux, moyens humains...), en mettant notamment en place des conventions.   |
| <b>FINANCEMENT</b> |               | La ligue du Centre apporte à l'issue de chaque saison un soutien financier à la mise en place de cette action.   | Les détails financiers sont stipulés dans chaque convention.   |
| <b>SUIVI</b>       |               | <p>Le suivi global du dispositif est assuré par le responsable PPF régional de la ligue du Centre de badminton.</p> <p>L'entraîneur référent fait le lien avec la ligue et fournit au responsable PPF régional la programmation de l'année, ainsi que le bilan et la fiche de présence. Notamment via le cahier de l'athlète</p> | <p>Chaque comité départemental propose un suivi hebdomadaire détaillé de l'enfant qui nécessite ensuite une validation par la ligue régionale (convention).</p> <p>Un bilan général est effectué à chaque fin de saison.</p> |